



Information sur les tarifs d'électricité et d'utilisation du réseau

Valables du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012

Le prix de l'électricité se compose du prix de la fourniture d'énergie, du prix de l'utilisation du réseau ainsi que des taxes et redevances.

1to1 energy easy light / Basse Tension Simple Tarif

Clients avec un raccordement basse tension (0,4 kV) et une mesure en simple tarif. Idéal pour les clients affichant une consommation peu élevée la nuit et avec un prélèvement annuel allant jusqu'à env. 30 000 kWh.

Éléments du prix	Prix de base (CHF/an)		Prix liés à la consommation (ct./kWh)	
			Tarif unique (0 - 24h)	
	hors TVA	TVA incl.	hors TVA	TVA incl.
Fourniture d'énergie			10.90	11.77
Utilisation du réseau	108.00	116.64	9.92	10.71
Services-système Swissgrid			0.46	0.50
Redevances légales (RPC)			0.35	0.38
Redevance fédérale pour la protection des eaux et des poissons			0.10	0.11
Emolument cantonal COSSEL			0.02	0.02
Taxe cantonale efficacité énergétique *			0.18	0.18
Emolument communal usage du sol			0.70	0.76
Total (ct./kWh)			22.63	24.43

1to1 energy easy / Basse Tension Double Tarif

Clients avec un raccordement basse tension (0,4 kV) et une mesure en double tarif. Idéal pour les clients affichant une consommation élevée la nuit et avec un prélèvement annuel allant jusqu'à env. 30 000 kWh.

Éléments du prix	Prix de base (CHF/an)		Prix liés à la consommation (ct./kWh)			
			Haut tarif (7 - 21h)		Bas tarif (21 - 7h)	
	hors TVA	TVA incl.	hors TVA	TVA incl.	hors TVA	TVA incl.
Fourniture d'énergie			11.45	12.37	8.55	9.23
Utilisation du réseau	204.00	220.32	10.73	11.59	3.50	3.78
Services-système Swissgrid			0.46	0.50	0.46	0.50
Redevances légales (RPC)			0.35	0.38	0.35	0.38
Redevance fédérale pour la protection des eaux et des poissons			0.10	0.11	0.10	0.11
Emolument cantonal COSSEL			0.02	0.02	0.02	0.02
Taxe cantonale efficacité énergétique *			0.18	0.18	0.18	0.18
Emolument communal usage du sol			0.70	0.76	0.70	0.76
Total (ct./kWh)			23.99	25.89	13.86	14.95

1to1 energy easy comfort / Basse Tension Double Tarif

Clients avec un raccordement basse tension (0,4 kV) et une mesure en double tarif pour la fourniture interruptible des applications thermiques. Idéal pour les clients affichant une consommation élevée la nuit et avec un prélèvement annuel allant jusqu'à env. 30 000 kWh.

Éléments du prix	Prix de base (CHF/an)		Prix liés à la consommation (ct./kWh)			
			Haut tarif (7 - 21h)		Bas tarif (21 - 7h)	
	hors TVA	TVA incl.	hors TVA	TVA incl.	hors TVA	TVA incl.
Fourniture d'énergie			11.45	12.37	8.05	8.69
Utilisation du réseau	204.00	220.32	10.73	11.59	3.50	3.78
Services-système Swissgrid			0.46	0.50	0.46	0.50
Redevances légales (RPC)			0.35	0.38	0.35	0.38
Redevance fédérale pour la protection des eaux et des poissons			0.10	0.11	0.10	0.11
Emolument cantonal COSSEL			0.02	0.02	0.02	0.02
Taxe cantonale efficacité énergétique *			0.18	0.18	0.18	0.18
Emolument communal usage du sol			0.70	0.76	0.70	0.76
Total (ct./kWh)			23.99	25.89	13.36	14.41

1to1 energy break / Basse Tension Interruptible

Produit supplémentaire pour les clients avec fourniture interruptible en basse tension. Ce produit est valable pour le prélèvement d'énergie de chauffe-eau interruptibles. Il ne peut être choisi comme produit supplémentaire que si le client dispose déjà d'un autre tarif d'utilisation du réseau au même point de fourniture (circuit de mesure séparé).

Éléments du prix	Prix de base (CHF/an)		Prix liés à la consommation (ct./kWh)			
			Haut tarif (7 - 21h)		Bas tarif (21 - 7h)	
	hors TVA	TVA incl.	hors TVA	TVA incl.	hors TVA	TVA incl.
Fourniture d'énergie			11.45	12.37	8.55	9.23
Utilisation du réseau	120.00	129.60	5.39	5.82	3.27	3.53
Services-système Swissgrid			0.46	0.50	0.46	0.50
Redevances légales (RPC)			0.35	0.38	0.35	0.38
Redevance fédérale pour la protection des eaux et des poissons			0.10	0.11	0.10	0.11
Emolument cantonal COSSEL			0.02	0.02	0.02	0.02
Taxe cantonale efficacité énergétique *			0.18	0.18	0.18	0.18
Emolument communal usage du sol			0.70	0.76	0.70	0.76
Total (ct./kWh)			18.65	20.13	13.63	14.71

votre partenaire

1to1 energy

1to1 energy easy power / Basse Tension 2

Clients avec un raccordement en basse tension (0,4 kV) et un prélèvement inférieur à 100 000 kWh et/ou une puissance max. annuelle jusqu'à 50 kW.

Energie (électricité)	hors TVA	TVA incl.
Haut tarif (HT) ct./kWh	10.55	11.39
Bas tarif (BT) ct./kWh	7.85	8.48

Utilisation de l'infrastructure réseau	hors TVA	TVA incl.	
Durée d'utilisation > 3 000 h			
Prix de la puissance	10.50	11.34	CHF/kW/mois
Prix lié à la consommation HT	4.90	5.29	ct./kWh
Prix lié à la consommation BT	4.90	5.29	ct./kWh
Services-système Swissgrid	0.46	0.50	ct./kWh
Durée d'utilisation < 3 000 h			
Prix de la puissance	4.50	4.86	CHF/kW/mois
Prix lié à la consommation HT	8.90	9.61	ct./kWh
Prix lié à la consommation BT	3.95	4.27	ct./kWh
Services-système Swissgrid	0.46	0.50	ct./kWh
Energie réactive			
Energie réactive HT	4.10	4.43	ct./kVarh
Energie réactive BT	4.10	4.43	ct./kVarh
Mesure et décompte			
Mesure de la puissance BT	50.00	54.00	CHF/mois
Mesure de la courbe de charge BT	130.00	140.40	CHF/mois
Taxes et redevances			
Redevances légales (RPC)	0.35	0.38	ct./kWh
Redevance fédérale pour la protection des eaux et des poissons	0.10	0.11	ct./kWh
Emolument cantonal COSSEL	0.02	0.02	ct./kWh
Taxe cantonale efficacité énergétique *	0.18	0.18	ct./kWh
Emolument communal usage du sol	0.70	0.76	ct./kWh

1to1 energy professional classic

Energie (électricité)

Prix moyen individuel sur la base du profil de consommation.

Energie (électricité)

Prix moyen individuel sur la base du profil de consommation.

Basse Tension 1

Clients avec un raccordement en basse tension (0,4 kV), un prélèvement annuel supérieur à 100 000 kWh, une puissance supérieure à 50 kW, une mesure de la courbe de charge ou une mesure de puissance.

Moyenne tension

Clients avec un raccordement en moyenne tension (20 kV), un prélèvement de puissance jusqu'à 8 MW et une mesure de la courbe de charge.

Utilisation de l'infrastructure réseau	hors TVA	TVA incl.	
Durée d'utilisation > 3 000 h			
Prix de la puissance	9.40	10.15	CHF/kW/mois
Prix lié à la consommation HT	4.20	4.54	ct./kWh
Prix lié à la consommation BT	4.20	4.54	ct./kWh
Services-système Swissgrid	0.46	0.50	ct./kWh
Durée d'utilisation < 3 000 h			
Prix de la puissance	4.00	4.32	CHF/kW/mois
Prix lié à la consommation HT	7.40	7.99	ct./kWh
Prix lié à la consommation BT	3.20	3.46	ct./kWh
Services-système Swissgrid	0.46	0.50	ct./kWh
Energie réactive			
Energie réactive HT	4.10	4.43	ct./kVarh
Energie réactive BT	4.10	4.43	ct./kVarh
Mesure et décompte			
Mesure de la puissance BT	50.00	54.00	CHF/mois
Mesure de la courbe de charge BT	130.00	140.40	CHF/mois
Taxes et redevances			
Redevances légales (RPC)	0.35	0.38	ct./kWh
Redevance fédérale pour la protection des eaux et des poissons	0.10	0.11	ct./kWh
Emolument cantonal COSSEL	0.02	0.02	ct./kWh
Taxe cantonale efficacité énergétique *	0.18	0.18	ct./kWh
Emolument communal usage du sol	0.70	0.76	ct./kWh

Utilisation de l'infrastructure réseau	hors TVA	TVA incl.	
Durée d'utilisation > 3 000 h			
Prix de la puissance	10.30	11.12	CHF/kW/mois
Prix lié à la consommation HT	2.85	3.08	ct./kWh
Prix lié à la consommation BT	2.85	3.08	ct./kWh
Services-système Swissgrid	0.46	0.50	ct./kWh
Energie réactive			
Energie réactive HT	4.10	4.43	ct./kVarh
Energie réactive BT	4.10	4.43	ct./kVarh
Mesure et décompte			
Mesure de la courbe de charge BT	130.00	140.40	CHF/mois
Taxes et redevances			
Redevances légales (RPC)	0.35	0.38	ct./kWh
Redevance fédérale pour la protection des eaux et des poissons	0.10	0.11	ct./kWh
Emolument cantonal COSSEL	0.02	0.02	ct./kWh
Taxe cantonale efficacité énergétique *	0.18	0.18	ct./kWh
Emolument communal usage du sol	0.70	0.76	ct./kWh

*La taxe cantonale efficacité énergétique n'est pas soumise à la TVA

Glossaire

TVA	Le taux de TVA est de 8%.
Tarif d'électricité	Le tarif d'électricité rémunère le fournisseur pour l'énergie électrique fournie au client. Pour chaque client, il existe un produit 1to1 energy qui correspond à ses besoins en matière de consommation.
Utilisation du réseau	Indemnisation de l'utilisation des infrastructures du réseau nécessaires pour transporter le courant des sites de production jusqu'au client. Il permet également de couvrir les coûts pour l'énergie réactive et les mesures.
Plages tarifaires	Les plages tarifaires sont les suivantes (365 jours): Haut tarif (HT) 7h - 21h, Bas tarif (BT) 21h - 7h, Tarif unique 0 – 24h.
Services-système	Part des coûts prélevés sur chaque kWh par la société nationale du réseau de transport Swissgrid pour le maintien d'énergie de réserve, l'exploitation du réseau et la coordination du réseau très haute tension. Swissgrid a fixé le prix des services-système à 0,46 ct./kWh pour l'année 2012.
Taxe d'encouragement légale (RPC)	Contribution (rétribution à prix coûtant RPC) visant à encourager la production d'électricité issue des énergies renouvelables sur la base de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI). Le prix est fixé chaque année en automne par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). Pour 2012, il est de 0.35 ct./kWh (hors TVA).
Redevance fédérale pour la protection des eaux et des poissons	A partir de 2012, une nouvelle redevance fédérale sera prélevée à hauteur de 0.1 ct./kWh pour la protection des eaux et des poissons.
Redevances communale	Taxes pour l'utilisation de biens-fonds publics (taxe de concession, autorisation, droits d'utilisation, etc.). Ces redevances sont fixées par les communes.
Durée d'utilisation	La durée d'utilisation (DU) se calcule en divisant l'énergie nette prélevée par la puissance annuelle maximale mesurée au quart d'heure. Elle est un indicateur de la régularité de votre prélèvement. Il existe un tarif pour une DU supérieure à 3 000 h et un tarif pour une DU inférieure à 3 000 h.
Energie réactive	Sur un réseau à tension alternative, c'est l'énergie électrique (unité: kVarh) échangée en permanence entre les différents champs magnétiques. Lorsqu'elle ne dépasse pas 50% de l'énergie active, l'énergie réactive mesurée (capacitive et inductive) est comprise dans le prix d'utilisation du réseau. Au-delà, elle est facturée au client.
Etablissement de la courbe de charge	Mesure de la consommation d'électricité individuelle, dans laquelle les valeurs de ¼ h sont représentées comme série temporelle pour le prélèvement de puissance électrique.
Mesure de la puissance	Pour la facturation de la puissance, c'est la moyenne des maximums de puissance des trois mois qui est facturée par trimestre ou le maximum du mois pour la facturation mensuelle.
Mesure & décompte	L'élément de prix «Mesure et décompte» est facturé au prorata par point de fourniture et par mois pour la période de décompte considérée. Elle inclut l'ensemble des coûts liés aux compteurs, y compris pour le relevé, le contrôle de plausibilité, la mise à disposition des données de mesure et la facturation.
Dispositions	Vous trouverez des informations plus détaillées dans les Conditions générales (CG) et dans les règlements et dispositions en vigueur.
Prix	Les prix sont commercialement arrondis.

Vous avez des questions? Société Electrique des Forces de l'Aubonne SA
Nous sommes là pour vous! Rue de l'Ouriette 173
Case postale 134
1170 Aubonne

Tél. 021 821 54 00

www.sefa.ch

www.1to1energy.ch/aubonne

